APRÈS ART. 42 N° II-CF184

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

Nº II-CF184

présenté par Mme Lemoine, Mme Magnier, M. Ledoux, M. Becht, M. Christophe, Mme de La Raudière et Mme Firmin Le Bodo

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 42, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.